

Résolution



Profilage racial : Déjà dix Noirs tués par la police – maintenant l'ONU visite la Suisse

Le 30 août 2021, la police a tiré sur un homme noir de 37 ans vivant à Zurich à la gare de Morges. Il était très confus et courait partout sur le quai. Quelqu'un appelle la police, une policière et trois policiers arrivent. L'un d'eux se senti menacé. Il tire plusieurs coups de feu sur le jeune citoyen suisse jusqu'à ce qu'il soit allongé sur le sol. Au lieu de l'aider, la police lui met des menottes. Quand les ambulanciers sont enfin arrivés, il était mort.

Selon le Carrefour de Réflexion et d'Action Contre le Racisme Anti-Noir (CRAN), il s'agit du quatrième Noir morts, depuis 2016, au contact de la police, dans le canton de Vaud. Et le dixième Noir arraché à la vie par la police dans toute la Suisse au cours des vingt dernières années. Le CRAN et de nombreuses autres organisations ont donc posé la question suivante : « La police suisse : Tueuse en série de Noirs ? »

La conférence des délégué-e-s du PS Migrant-e-s Suisse

- est profondément attristé par la nouvelle victime noire de la violence policière et présente ses sincères condoléances aux proches du jeune homme abattu à Morges ;
- réaffirme les demandes non satisfaites qu'elle a adoptées dans sa prise de position sur le « profilage racial » lors de sa conférence annuelle du 9 juin 2018 ;
- souligne que les pratiques discriminatoires en matière de contrôle et d'arrestation des personnes de couleur par la police (« profilage racial ») ne doivent pas être traitées comme des cas isolés de comportement fautif de la part d'agents ; il s'agit plutôt de s'attaquer à la dimension institutionnelle et structurelle du profilage racial ;
- se félicite du fait qu'à ce jour cinq cantons et cinq villes disposent d'un service de médiation, et le canton de Genève a mis en place un service de plainte indépendant;
- demande aux autres cantons de créer également des mécanismes de plainte informels facilement accessibles aux personnes victimes de profilage racial ou ethnique ;
- invite les sections cantonales du PS Migrant-e-s à créer des groupes de travail avec les personnes concernées par le profilage racial et à entamer un dialogue continu avec la police;
- félicite l'Alliance contre le profilage racial qui, avec de nombreuses autres organisations de la société civile, a réussi à obtenir que le profilage racial fasse l'objet d'une enquête dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme de l'ONU et que le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine (WGEPAD) envoyé par l'ONU se rende en Suisse en janvier 2022 ;
- demande la Cheffe du Département fédéral de justice et police, la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, la Directrice de Fedpol Nicoletta della Valle, le Directeur des Douanes Christian Bock en tant que plus haut garde-frontière et le Commandant de la Police Militaire Brigadier Hans Schatzmann pour recevoir le WGEPAD à l'occasion de leur visite en janvier 2022 et pour prendre des mesures effectives pour mettre enfin un terme aux pratiques discriminatoires lors des contrôles de police et des arrestations des gens Noirs ;
- invite le Conseil fédéral d'étendre le mandat du Service de lutte contre le racisme (SLR) d'instituer un organe de conciliation indépendant et de mettre en place aussi au niveau fédéral des mécanismes de plainte informels facilement accessibles aux personnes victimes de profilage racial ou ethnique et d'introduire, à l'échelle nationale, une application Internet permettant de saisir les cas de profilage racial ou ethnique en vue d'améliorer la qualité des statistiques sur le nombre de contrôles, sur la présence ou non des personnes contrôlées dans les systèmes d'information consultés par la police, ainsi que sur l'heure, le lieu et la raison des contrôles.